

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

10<sup>e</sup> AN DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## NOS CANDIDATS

### Élections Législatives

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

**M. REY**

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat radical

**M. VIVAL**

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

**M. L.-J. MALVY**

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

### L'œuvre financière du Cabinet Waldeck-Rousseau

Dans son œuvre budgétaire, le ministre des Finances du cabinet Waldeck-Rousseau a pris pour guides les trois principes essentiels à une bonne gestion des finances de l'Etat.

- Faire des économies;
- Maintenir l'unité budgétaire;
- Fortifier l'amortissement.

Dans maints discours il a adjuré le Parlement de se montrer fidèle à ces principes et notamment de pratiquer avec lui ce qu'il a appelé le patriotisme des économies et il a réussi, à diverses reprises, à enrayer le mouvement de dépenses auquel poussaient les députés réactionnaires pour crier ensuite que les dépenses augmentent.

D'autre part, il a introduit dans les lois de finances de 1900 et de 1901 deux dispositions qui constituent une précieuse sauvegarde contre l'augmentation inconsidérée des dépenses publiques.

La première de ces dispositions stipule que le nombre des emplois de chefs de service des ministères ne pourront plus être augmenté que par une loi.

La seconde soumet obligatoirement au contre-seing du ministre des finances toute mesure ayant pour objet d'augmenter le nombre ou le traitement des fonctionnaires ou de modifier les conditions d'admission à la retraite.

Ces deux réformes étaient depuis longtemps réclamées par le public qui proteste avec juste raison contre les gros traitements.

L'unité budgétaire a été définitivement réalisée par la loi du 30 décembre 1900 qui a incorporé dans le budget général le compte spécial créé en 1898 pour la réfection de notre matériel d'armement.

Malgré les difficultés que cette charge pourrait entraîner pour l'équilibre du budget M. Caillaux n'a pas hésité à accomplir cette réforme. Il a mis fin ainsi à un procédé budgétaire des plus fâcheux qui équivalait

à la création d'un budget d'emprunt sous le nom de budget extraordinaire de la guerre.

Grâce à son initiative, le ministre des finances a empêché la formation d'un compte de même nature pour la Marine et a fermé une source de dépenses, grosse de dangers pour les Finances publiques.

Les adversaires de la République s'acharment à prédire la banqueroute et prétendent que depuis 1876 on n'amortit pas la dette. Il importe de détruire cette légende. Depuis cette époque, le Gouvernement républicain a amorti en quinze ans 2 milliards 126 millions. D'autre part il faut tenir compte des sommes énormes avancées tous les ans par l'Etat sous forme de garantie d'intérêts et qui s'inscrivent à son actif en déduction future de son passif.

Il faut reconnaître cependant que jusqu'à ces derniers temps personne ne s'était préoccupé de la dette perpétuelle; M. Caillaux a eu le mérite de poursuivre le premier amortissement de cette partie de la dette en introduisant en France le système de la transformation de la dette perpétuelle en annuités terminables. C'est le premier coup de pioche porté dans le bloc de notre dette perpétuelle.

Tout en assurant la bonne administration des finances de l'Etat pour le présent et pour l'avenir, le gouvernement d'action républicain poursuivait les réformes fiscales qu'il pouvait immédiatement réaliser.

Une de celle qui a fait le moins de bruit et pourtant une des plus justes, c'est la réforme hypothécaire. D'après le système en vigueur avant la réforme, la charge qui pesait sur les formalités hypothécaires était d'autant plus lourde qu'elle s'appliquait à des valeurs plus faibles et constituait un impôt progressif à rebours. De telle sorte que la charge était 22 fois plus forte pour un petit prêt que pour un gros, 300 fois plus élevé pour la vente d'un petit immeuble que d'une grande propriété.

La loi du 27 juillet 1900, en substituant aux droits fixes antérieurs une taxe proportionnelle de 0,25 0/0 a mis un terme à ces injustices sans imposer une charge nouvelle au contribuable. Moins obérée dans les transmissions qui la déplacent, la petite propriété ne sera pas dépréciée comme elle était précédemment.

La réforme des successions a mis fin à une criante injustice. La loi du 26 février 1899 a décidé qu'à l'avenir les droits de succession seraient liquidés sur la part nette recueillie par chaque héritier, déduction faite des dettes civiles et commerciales. D'autre part, la loi a réparé une autre injustice en prescrivant un mode d'assiette plus équitable dans le cas de transmission distincte de l'usufruit et de la nue propriété.

Citons encore la réforme des alcools dénaturés, l'abaissement du prix des allumettes, la réforme des octrois et enfin la loi sur les boissons. On reproche à cette loi d'avoir donné une moins valeur, mais on oublie de signaler que les producteurs d'une part, les consommateurs d'autre part ont profité de cette moins valeur. L'argent qui n'est pas rentré dans les caisses de l'Etat est resté dans les poches des consommateurs.

Telle est l'œuvre financière du cabinet

Waldeck-Rousseau. Que les électeurs ne se laissent pas bernier par les propos alarmistes des nationalistes de tout poil. Qu'ils examinent le fond des choses. Ils constateront que le ministère d'action républicaine a mené à bien les réformes depuis si longtemps attendues.

### Adresse de l'Union républicaine

et de la Gauche démocratique du Sénat

Les groupes de l'Union républicaine et de la Gauche démocratique, qui constituent la majorité du Sénat et comptent beaucoup de fondateurs de la République et d'amis de Gambetta, ont donné mission à leurs bureaux de rédiger et d'adresser un appel aux électeurs républicains. En conséquence, les deux bureaux, après s'être concertés, ont arrêté le texte de l'Adresse suivante :

« Chers concitoyens,

La République va subir un nouvel assaut de la part de ses adversaires coalisés. Bien peu d'entre eux auront le courage d'arborer leur drapeau, la franchise de dévoiler leurs visées, leur véritable programme. Ce ne sera qu'un parti sans nom, retranché derrière les obscurités et les perfidies de l'équivoque.

Pour troubler le pays, ils prodiguent l'argent; ils se vantent bruyamment de remporter la victoire, bien que dans toutes leurs entreprises, depuis le renversement de l'empire, ils se soient constamment brisés contre le bon sens avisé, l'honnêteté incorruptible des électeurs français, leur attachement profond et réfléchi aux institutions républicaines.

Vainqueurs, ils se déchireraient entre eux, impuissants à rien fonder. Il importe néanmoins de signaler les manœuvres contre lesquelles tous les républicains ont le devoir de s'unir dans un mouvement irrésistible de solidarité démocratique. Agiter des fantômes, prévoir des catastrophes, dénaturer les faits, se servir des idées les plus hautes et les plus chères à la nation pour les réduire à leur propre taille, les ravalier jusqu'à en faire des instruments de discorde, mépriser le suffrage universel au point de chercher à le corrompre, accumuler les mensonges de telle façon qu'il devienne difficile de discerner la vérité, représenter la France couverte de ruines, courant à la banqueroute et en proie à la trahison, tels sont les principaux moyens employés couramment par les ennemis de la République.

Par l'exagération et la mauvaise foi de ces attaques, ils permettent à tous les esprits judicieux de les reconnaître aisément sous leurs masques, bien qu'ils se répandent en protestations de respect pour la forme du gouvernement.

Non, il n'est pas vrai que la France soit actuellement la nation abaissée qu'ils nous dépeignent. Au contraire, il est certain que cessant d'être condamnée à l'isolement et au silence, elle s'est relevée par la République du triste état où l'avaient amenée les fautes du pouvoir personnel. Elle a conclu et consolidé une alliance qui est un précieux gage de la paix, et repris son rôle et son influence dans les conseils du monde.

Il n'est pas vrai que l'amour de la patrie soit le privilège de quelques-uns. Il est certain, au contraire, que l'intolérable prétention de monopoliser le patriotisme, de mettre des Français hors du patrimoine commun, héritage des souffrances et des gloires de nos pères, est une cause de désunion et de haine entre les citoyens, et, par suite, d'affaiblissement de la patrie.

Il n'est pas vrai que l'armée ne soit pas respectée dans son honneur et dans ses intérêts, qui se confondent avec l'honneur et les intérêts de la nation; qu'elle soit affaiblie et désorganisée. Il est certain que l'armée nationale est l'objet de la sollicitude et de l'affection du Parlement et du pays. Il est certain que l'ordre est rétabli à tous les degrés là où s'étaient révélés de dangereux symptômes d'indiscipline et d'insubordination.

Il n'est pas vrai que la France soit appauvrie et ruinée. Il est certain, au contraire, que, mutilée, rançonnée, ruinée à la suite de la guerre de 1870, elle a refait tout son ou

tillage, développé le réseau des voies ferrées, creusé des canaux, approfondi des ports, et dépensé une somme énorme pour l'enseignement public, l'armée et la marine, et aussi pour constituer son domaine colonial.

Les deux tiers de notre Dette constituent le passif du régime du 2 Décembre. Sous ce régime, elle s'est augmentée de 8 milliards. Les conséquences directes de la guerre ont coûté en outre à notre pays, d'après les calculs de l'honorable M. Léon Say, 11 milliards 500 millions. C'est donc un total de près de 20 milliards qui constitue le passif du pouvoir personnel.

Ce sont encore les conséquences de la guerre de 1870 qui nous obligent à porter chaque année à notre budget un milliard pour la défense nationale. Cependant le crédit de notre pays inspire aujourd'hui la plus grande confiance, parce que, mieux que les autres, il a supporté les conséquences d'une crise universelle qui, nous l'espérons, va toucher à sa fin.

Il n'est pas vrai que dans notre pays, fermement attaché à la propriété individuelle et à la liberté, le souci de la solidarité, la recherche du progrès social, se confondent avec le collectivisme qui rêve en vain de les supprimer. Mais la démocratie poursuit avec constance l'amélioration du sort des travailleurs, le relèvement des petits et des humbles, une évolution continue vers une ère de justice et de pacification sociale.

Il n'est pas vrai que la liberté de conscience et la liberté des cultes ne soient plus assurées et que les catholiques soient en butte à la persécution; mais il est nécessaire de soumettre les ordres religieux à l'application de la loi, ainsi que l'exigeait la défense de la société laïque telle qu'elle est issue de la Révolution française.

Il est certain que la lutte actuelle est plus violente et plus âpre à raison des manœuvres et des ambitions du parti clérical, qui ne défend pas la liberté, mais poursuit la domination, et pour qui la revanche des congrégations est l'enjeu même des élections législatives.

Les électeurs républicains ne failliront pas à leurs devoirs. Ils relèveront comme ils le méritent les audacieux défis de la réaction cléricale et du nationalisme, et en feront définitivement justice. Vive la France! Vive la République!

Les termes de ce manifeste ont été arrêtés hier seulement dans une réunion qu'ont tenue les membres des bureaux et des comités directeurs des deux groupes et leurs comités directeurs.

Cet appel aux électeurs porte les signatures :

Pour l'Union républicaine du Sénat, de MM. Lourties, président; Dubost, Raynal, vice-président; Th. Girard, secrétaire; Demôle, Cazot, Dusolier, Guyot, Poirrier, anciens présidents; Clamageran, Chaumié, anciens vice-présidents; Magnin, ancien président de la Gauche républicaine; Allemand, Crozet, Fourneyron, Deschanel, Antoine Perrier, Ratier, de Sal, Trarieux, Viseur, membres du comité de direction.

Pour la Gauche démocratique du Sénat, de MM. Combes, président; Bonnefoy-Sibour, Leydet, vice-présidents; Béraud et Millières-Lacroix, secrétaires; Bruel, questeur; Bernard, ancien président; Bizarelli, Bizot, de Fonteny, Delpech, Desmons, ancien président; Maxime Lecomte, ancien président; Alexandre Lefèvre, Savary, Léopold Thézard, membres du comité de direction.

Le nombre exact des sénateurs ayant donné leur adhésion et leur approbation au Manifeste des groupes de gauche est dès maintenant de 180.

### Au Transvaal

Acquittement de Kruitzing

Le chef boer du Cap, Kruitzing, accusé, on le sait, de « rébellion et meurtre », a été acquitté le 6 avril, mais — télégraphie lord Kitchener — « il sera traité comme un prisonnier ordinaire ».

Kruitzing doit peut-être la vie à la vi-

goureuse campagne faite en sa faveur par une partie de la presse anglaise, à la générosité de Delaray envers lord Methuen et aux négociations en cours.

Les journaux libéraux se réjouissent de son acquittement. Les autres glissent légèrement sur ce fait et affectent de considérer le cas comme purement judiciaire.

Le *Times* dit que l'acquiescement de Krutzing est une nouvelle preuve de l'impartialité de la justice anglaise.

## INFORMATIONS

### Le voyage de M. Loubet

Une dépêche de Russie annonce que la municipalité a voté la somme de 75,000 roubles pour couvrir les frais de réception du président Loubet. En 1897, le crédit n'avait été que de 50,000 roubles.

Est désigné, comme chef d'état-major de la division navale qui doit conduire M. Loubet en Russie, le capitaine de vaisseau Germinet, qui commandait le *Pothuan* lors du voyage de M. Félix Faure.

### Les scrutins publics

La statistique, qui n'ignore rien, évalue à 1,528 le nombre des scrutins publics à porter à l'actif de la dernière législature.

Le chiffre est à vérifier. On a, en effet, usé et abusé des scrutins publics pendant les plus récentes sessions.

Les opérations, vote et déponnement, durent généralement dix minutes. Mais les secrétaires ne comptent pas vite et à certains jours il faut un bon quart d'heure avant que le résultat soit proclamé.

Quelquefois, assez souvent même, le scrutin se complique d'un pointage. Alors c'est environ quarante minutes que l'on perd.

Le temps est peut-être venu d'installer au Palais-Bourbon un appareil à voter.

### Mort de lord Kimberley

Une dépêche de Londres annonce la mort de lord Kimberley. Il était né en 1826, et depuis 1897 était leader libéral à la Chambre des lords. Il avait succédé à son grand-père comme baron Wodehouse en 1846. Le titre de comte de Kimberley lui fut donné en 1836.

De 1852 à 1856, sous les ministères Aberdeen et Palmerston, il remplit les fonctions de sous-secrétaire d'Etat, qu'il reprit de 1859 à 1861, après une mission à Saint-Petersbourg.

Dans les gouvernements libéraux qui suivirent il fut successivement sous-secrétaire des Indes, puis lord lieutenant d'Irlande, lord du sceau privé et enfin de 1870 à 1874, ministre des colonies.

En 1880, lorsque M. Gladstone revint aux affaires, il reprit ce poste et y ajouta, en 1882, l'office de chancelier du duché de Lancastre, dont se démit John Bright en 1882.

En 1892, lors de la formation du quatrième ministère Gladstone, il fut secrétaire d'Etat pour les Indes et lord-président du conseil. Quand M. Gladstone donna sa démission et que lord Rosebery lui succéda comme chef du ministère libéral, lord Kimberley devint ministre des affaires étrangères.

### Les 18 jours en 1902

Le ministère de la guerre confirme que les « treize jours » seront convoqués cette année.

On sait que la loi de finances a réduit le crédit primitivement demandé à cet effet par le gouvernement : elle n'en a accordé qu'environ les neuf treizièmes, ce qui a porté à croire qu'en 1902 les territoriaux convoqués ne feraient que neuf jours au lieu de treize.

Or, il n'en sera pas ainsi : le ministère de la guerre est obligé d'exécuter la loi de 1889, qui n'a pas subi de modification, c'est-à-dire de convoquer les territoriaux pour treize jours ; seulement, pour se maintenir dans les limites du crédit accordé, il en convoquera moins.

D'abord, en vertu des dispositions récentes, toute la catégorie des territoriaux sapeurs-pompiers se trouve mise en cause ; de mêmes celles des territoriaux pères de quatre enfants.

Enfin, pour la masse des convocables, les raisons qu'on fera valoir en vue de dispenses, d'ajournements ou de sursis seront examinées avec la plus grande bienveillance,

surtout en ce qui concerne les travailleurs soutiens de famille.

En somme, le principe des treize jours subsiste, mais il sera apporté cette année beaucoup de ménagements dans son application.

### L'alimentation des troupes en station

Le ministre de la guerre a décidé de faire dans le 6<sup>e</sup> corps d'armée un intéressant essai qui commencera le 15 avril et se terminera le 31 août, en vue de la substitution d'une soupe chaude au café actuellement distribué aux troupes en station.

La ration de sucre et café sera remplacée par une indemnité en représentant la valeur, et les corps de troupes auront toute liberté pour varier la composition de la soupe.

Les hommes continueront toutefois à recevoir le café les samedis, dimanches et jours de fête.

## CHRONIQUE LOCALE

### Officiers ministériels

Sont nommés avoués : MM. Autefage Camille, licencié en droit, en remplacement de M. Lacaze, à Cahors. Aubry, à Figeac. Bousquet-Pontié, à Figeac.

### Gendarmerie

M. le général de brigade Loyer est désigné pour inspecter cette année les brigades de gendarmerie dans les arrondissements de Cahors, Figeac et Gourdon.

### Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral, ont été nommés : Instituteur à Issepts, M. Bessières, en remplacement de M. Estival, décédé. Institutrice à Issepts, Mme Bessières, en remplacement de Mlle Lacam, appelée à Leyme. Instituteur à Leyme, M. Bargues, en remplacement de M. Bessières.

### Promotions

Par arrêté ministériel sont promus à une élévation de classe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1902 :

MM. Cahier et Suquet, professeurs à l'école normale de Cahors.

Mme Escande, directrice de l'école normale de filles de Cahors.

Mlle Prunières, professeur à l'école normale des filles.

MM. Berthoumière, à Martel.

Aillet, à Luzech.

Péré, à Montcuq.

Fouissac, à Martel.

Ségala, à Saint-Céré.

### Commission départementale

#### Séance du 7 avril

Présents : MM. Iscard, président ; Peyrichou, Laparra, Longpuech, Pradines, Malvy, et Relhié, secrétaire.

La commission a statué sur les affaires suivantes :

Lacapelle-Cabanac. — Réparations à l'école des garçons. Accordé 50 fr.

Blars. — Réparations à l'école des garçons. Accordé 50 fr.

Lamatvie. — Réparations à l'école de garçons. Accordé 75 fr.

Bélaye. — Construction d'un puits pour les écoles publiques. Accordé 80 fr.

Sérignac. — Construction d'un réservoir pour les écoles. Accordé 100 fr.

Vers. — Réfection du mobilier de l'école des filles. Accordé 50 fr.

Puybrun. — Réfection du mobilier des écoles publiques. Accordé 50 fr.

Bédner. — Construction d'un lavoir à l'école des garçons. Accordé 100 fr.

Montcabrier. — Construction d'un lavoir. 50 fr.

Ussel. — Réparation à une fontaine publique. Accordé 70 fr.

Cazals et Moncléra. — Réparations aux fontaines. Accordé 70 fr.

Gagnac. — Réparations aux chemins ruraux. Ajourné.

Trespoux-Rassiels. — Réparations au clocher de l'église de Rassiels. Accordé 50 fr.

Vieillards et infirmes hospitalisés. — Répartition de la somme de 3,893 fr. 97. Acte est donné.

Jury criminel. — Formation de la liste du jury. Approuvé.

Livernon. — Chemin n° 6, avant-projet. Approuvé d'utilité publique.

### Saint-Sozy. — Classement du chemin n° 1. Adopté

Bélaye. — Déclassement du chemin n° 6. Adopté.

Labastide-Marnhac. — Déclassement du chemin n° 4. Adopté.

Relevé des mandats émis en mars 1902. Acte est donné.

Assistance médicale gratuite. — Les pensions ci-après sont accordées aux malades infirmes suivants : Jean Meyrou, d'Esclauzels, 100 fr. ; Jeanne Hébrard, de Ginouillac, 120 fr. ; Charles Faure, de Nozac, 120 fr. ; Marie Lala, de Montcabrier, 120 fr.

Relevé des emprunts et des dettes des communes en 1901 et relevé des contributions ordinaires et extraordinaires des communes au 1<sup>er</sup> janvier 1902. Acte est donné.

La prochaine séance aura lieu le 31 mai.

## CAHORS

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Rey continue la série de ses conférences dans les communes de l'arrondissement.

Partout, le candidat de la concentration républicaine, reçoit un accueil sympathique, et c'est toujours devant une foule nombreuse d'électeurs, qu'il rend compte de son mandat et développe son programme.

Son succès est de plus en plus considérable, à mesure que les électeurs s'aperçoivent du vide des déclamations de l'autre candidat, dont le langage est aussi précieux que la personne.

Et ce n'est pas peu dire.

Les électeurs veulent un homme sérieux et sincère ; ils voteront pour M. Rey.

Aujourd'hui, M. Rey se rendra à Sauzet ; samedi, il sera à Catus, dimanche à 2 heures à Saint-Géry, à 5 heures à Lauzès, prochainement au théâtre de Cahors il rendra compte de son mandat et développera son programme.

### A l'« Alliance »

« Contrairement à ses goûts et à ses habitudes » la *Républicaine Alliance*, répond à « un mot » du *Journal du Lot* qui s'est permis de trouver étrange l'attitude électorale du journal très modéré à l'égard de M. Rey.

Sa réponse est intéressante. Samedi prochain nous la soulignerons comme il convient.

### Chevaux des Réservistes

Les réservistes des classes 1892 et 1895 qui doivent accomplir une période d'exercices au 7<sup>e</sup> d'infanterie à Cahors, lors des manœuvres de 1902 et ceux d'autres classes qui voudraient devancer l'appel, propriétaires de chevaux assez forts pour être attelés aux fourgons régimentaires et qui désireraient les amener, devront en faire la demande au colonel avant le 1<sup>er</sup> mai 1902.

Les réservistes désignés seront convoqués lorsque leurs chevaux seront nécessaires ; ils resteront chargés de donner les soins à leurs animaux et de les conduire. Ils recevront une indemnité de cinq francs par jour. La nourriture sera assurée par l'Etat.

### A qui la montre ?

M. Gauthier, vérificateur des poids et mesures, a trouvé sur la voie publique une montre qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

### Tentative de suicide d'un soldat

Hier matin, à 11 heures, au rassemblement des hommes pour la lecture du rapport, l'absence du nommé Cayral, de la 2<sup>e</sup> compagnie, fut constatée.

On se rendit dans la chambre occupée par Cayral que l'on trouva pendu.

La corde fut immédiatement coupée et des soins énergiques furent donnés à Cayral qui a été transporté dans un état assez grave à l'hôpital.

Le malheureux, engagé volontaire de 4 ans, était depuis deux mois à peine au régiment.

Placé au peloton des élèves caporaux, les fatigues qu'il eut à supporter l'eurent vite découragé ; et son découragement était tel que depuis plusieurs jours, il manifestait l'intention de se tuer.

Ajoutons que depuis peu de temps c'est le troisième cas de tentative de suicide qui s'est produit au 7<sup>e</sup> parmi les élèves caporaux.

### Musique du 3<sup>me</sup> de ligne

#### PROGRAMME DES 10 ET 13 AVRIL

The Liberty Beel (All <sup>e</sup> )	Sousa.
La Sirène (Ouv <sup>re</sup> )	Auber.
Chants d'ivresse (Valse)	Popy.
Lackmé (Fant <sup>asie</sup> )	Déliès.
Marche Viennoise	Zichner.

De 3 à 4 heures. *Alles Fénelon*

### Domestique

## ON DEMANDE

comme domestique, une jeune fille de la campagne, de 18 ans environ. Très bons gages dès qu'on sera au courant du service.

S'adresser ou écrire au bureau du journal. Inutile de se présenter sans de très sérieuses références.

### Arrondissement de Cahors

**CASTELNAU. — Foire.** — Notre foire a été belle, favorisée par le beau temps. Il s'est traité beaucoup d'affaires, sur le bétail surtout ; il s'est produit une hausse considérable, tout a été vendu.

Voici quelques cours pratiqués : Bœufs d'attelage de 600 francs à 1,000 francs.

Vaches de 450 francs à 700 francs.

Veaux de 0 fr. 80 à 0 fr. 90 le kilog.

Porcs gras de 48 francs à 50 francs les 50 kilog.

Porcelets de 18 francs à 45 francs pièce.

Volaille. — Poules, canards et dindons de 0 fr. 55 à 0 fr. 70. Poulets 1 franc la livre. Pigeons de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 la paire.

Lapins de 0 fr. 60 à 1 fr. 50. Œufs 0 fr. 55 la douzaine.

Halle aux grains. — Blé 15 francs, maïs 10 fr. 50, avoine 8 francs le tout les 4/5.

### Arrondissement de Figeac

**FIGEAC. — Elections législatives.** — On nous écrit :

Les élections législatives du 27 avril, malgré une campagne violente menée par les partis de réaction ne changeront rien à la situation politique de l'arrondissement. M. Vival, notre dévoué député, sera réélu à une forte majorité.

Dans toutes les communes que M. Vival a visitées, l'accueil a été des plus enthousiastes.

Il a reçu de nombreuses marques de sympathie pour la cause qu'il défend et a été assuré du dévouement le plus absolu des électeurs.

De son côté, M. Rozières se présente dans les communes, mais à part quelques amis, — toujours les mêmes, — qui l'escortent, nul n'attache aucune importance à sa candidature qui ralliera seulement des voix réactionnaires.

Quant à l'autre candidat qui *phonographiquement*, fait entendre aux électeurs des discours d'un goût douteux, les électeurs de l'arrondissement de Figeac sauront lui infliger une honteuse défaite.

Les Figeacois estimeront que les candidats doivent être en général des gens sérieux.

Les élections du 27 seront malgré tout décisives : le ferme démocrate M. Vival sera réélu à une majorité plus imposante que celle qu'il obtint aux élections dernières.

Ce sera la réponse méritée à la campagne d'injures et de haines que la réaction mène ou fait mener par de vulgaires camelots contre l'honorable député de Figeac.

**ISSENDOLUS. — Dimanche dernier** des élections complémentaires ont eu lieu à Issendolus.

Deux listes étaient en présence. Les trois candidats présentés par le maire ont été élus.

La réaction est entièrement chassée du sein de l'assemblée municipale.

**LACAPPELLE-MARIVAL. — Grave accident de travail.** — Samedi dans l'après-midi, le nommé Duval, cultivateur à Saint-Maurice, était allé couper de la fougère dans un bois situé à proximité de sa maison d'habitation.

A un certain moment, une branche un peu forte fit dévier la faucille, qui lui trancha net le poignet de la main gauche. Malgré son affreuse blessure, Duval a pu regagner son domicile, où un médecin appelé immédiatement lui a donné les soins nécessaires.

**SAINT-CÈRE.** — Foire. — Malgré le beau temps, peut-être à cause du beau temps, la foire a été un peu importante.

Voici les cours pratiqués :  
Céréales : Froment, de 14 à 15 fr. ; seigle, de 9 à 9 fr. 75 ; avoine de 7 à 8 fr. ; sarrasin, de 8 fr. 50 à 9 fr. ; maïs, de 13 à 14 fr. ; pommes de terre, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 ; haricots, de 16 à 17 fr le sac (80 litres).

Bestiaux : Veaux de 85 c. à 1 fr. ; moutons, de 20 à 30 fr. pièce ; porcelets, de 15 à 40 fr. pièce ; bœufs gras, de 60 à 64 fr. les 100 kilos ; bœufs d'attelage, de 400 à 700 fr. la paire.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Noyé. — Ces jours derniers, le jeune H. C..., âgé de seize ans, originaire de Cressensac, apprenti menuisier à Sarrazac, a été trouvé noyé dans une mare.

On ignore les causes qui ont pu pousser ce jeune homme à cet acte de désespoir.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de Martel.

**MARTEL.** — La future profession de foi de M. Lachière :

Chers Concitoyens,

Je viens de nouveau solliciter vos suffrages ; si mon mérite, ni mon passé ne vous paraissent pas bien nets, je vais me faire connaître de vous. Mon grand-père et mon père étaient républicains, moi-même je me suis longtemps qualifié du même titre, mais j'ai toujours été quelque peu réactionnaire. Les paroles des candidats ne sont rien ; j'ai souvent dit et écrit que la République trouverait en moi un opiniâtre défenseur, pourtant, voyez mes actes, à la Chambre comme au Conseil général, j'ai voté toutes les lois qui pourraient saper les fondements de la République et nous conserver les grâces des curés, des très-chers frères, des bonnes sœurs, des jésuites ; en un mot, j'ai toute la confiance des moines et des nonnes de ma circonscription et non dévouement le plus absolu est acquis à la politique qui englobe : Royalisme, Bonapartisme, Nationalisme, Boulangisme, Mélinisme, Cléricisme !

Je veux que la future République marche régulièrement et à grande vitesse vers l'idéal du retour au bon vieux temps, où les électeurs étaient plus rares, et époque bénie, pendant laquelle j'aurais pu être député sans élection ! Mais encore, que de réformes à accomplir !

Dans les finances, il faut plus d'économie ; la suppression de tous nos fonctionnaires s'impose ; plus de routes à construire, plus de chemins de fer, plus d'écoles, il suffit que mon traitement soit largement augmenté, ainsi que celui des curés, qui lèveront la dime ; le seigneur lèvera aussi son impôt en nature, et le paysan ne paiera plus rien.

Dans la justice, tout le monde sera jugé à l'exemple d'un Tribunal du Texas, qui dans l'espace de quelques jours a prononcé deux condamnations typiques : Un milord est condamné à 20 francs d'amende pour avoir tiré deux coups de revolver sur son domestique, et, un enfant de 10 ans, à 100 francs d'amende, pour avoir retiré un rat de dessous un piège. Voilà comment j'entends que chacun soit jugé selon son rang.

Dans l'administration, il faut que tout soit soumis à la décision du chef de l'Etat, pour que les députés n'aient rien à faire.

Dans l'état social, les riches garderont toute la fortune, les pauvres n'auront rien, pour ne pas courir le risque de la perdre ; la retraite des travailleurs sera prise dans les prisons, ou dans les oubliettes des anciens châteaux féodaux qui seront reconstruits au moyen de la corvée, afin que les paysans apprennent qu'ils sont sûrs d'avoir un asile pour leurs vieux jours.

Je voterai également le rétablissement du service militaire de 7 ans, pour que les soldats aient mieux le temps de se former. La crise agricole nous menace, les bras manquent à la terre ; il faut remédier à ce fâcheux état de choses ; mon programme a prévu, cette nuée de fonctionnaires, de commerçants, d'ouvriers, qui flânent dans les bureaux et les ateliers seront tenus de quitter leurs emplois pour devenir cultivateurs au profit des nobles et des gens d'églises. Telles sont, les grandes lignes du programme que j'ai conçu depuis longtemps, défendu au parlement et que j'y défendrai dans l'avenir.

A moins que les vrais Républicains n'écourent ces gueux de congressistes qui sont allés prendre le mot d'ordre à Gourdon dimanche. Je sens que si je ne me fais pas connaître, je pourrais bien ne pas être élu.

C'est triste que Malvy soit seul candidat contre moi ; j'aurais préféré que mon adversaire Cocula fut brouillé avec lui, comme le cher Germain l'avait si bien persuadé aux électeurs il y a quelques jours. Enfin, par la diffusion de la *Croix* et de la *Défense*, nous tâcherons de brouiller les cartes, mais.... qui sait ? Malgré tout, mes amis, votez pour moi.

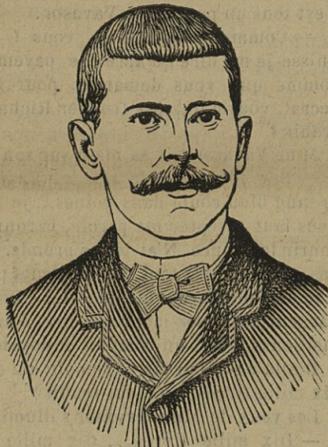
Aux urnes pour la République nouvelle.

Pour copie non conforme.

Monsieur le Directeur  
du  
**Monde Moderne**  
5, rue Saint-Benoît, Paris  
Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :  
.....  
.....  
.....  
A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

**APRÈS L'INFLUENZA, j'étais sans force, sans énergie.**

L'influenza n'est pas si dangereuse en elle-même que ses suites. Celles-ci trop communes hélas, nécessitent un remède unique ainsi que le montre la lettre de M. Aussenac :  
La Carlier, Cne de Broussac (Tarn) 6 sept. 1901.  
Messieurs. Une bronchite chronique m'étant survenue à la suite de l'influenza je ne pouvais m'en débarrasser. J'avais employé sans résultat beaucoup de remèdes et continuais à souffrir. Je transpirais abondamment, j'avais des douleurs dans la poitrine, la toux m'accablait, les aliments



M. AUSSENAC

ne voulaient plus passer ; j'étais sans force, sans énergie. Cela ne pouvait durer et je m'enquis d'un remède sérieux, vraiment efficace, sur lequel je puisse compter pour obtenir ma guérison. Plusieurs personnes m'ayant parlé avec beaucoup d'éloges de l'Emulsion Scott, je commençai le traitement. Je n'ai pas été trompé dans mon attente, cette remarquable préparation m'a bien remis. Je suis maintenant frais et dispos ; je ne ressens plus aucune des souffrances qui m'affaiblissaient tant. L'Emulsion Scott, agréable remède et reconstituant sans égal, m'a rendu la santé. Aussenac.

Non seulement l'influenza, la bronchite et autres maladies, mais aussi la faiblesse qu'elles engendrent, sont promptement conjurées par l'Emulsion Scott. L'Emulsion Scott ne semble pas seulement guérir, elle guérit radicalement.

Il est une chose importante que vous devez vous rappeler, l'expérience de M. Aussenac le prouvant surabondamment, il faut avant tout vous bien procurer l'Emulsion Scott. Si vous prenez « d'autres choses » vous obtiendrez « d'autres résultats » car aucune imitation, sachez-le, n'est aussi bonne que la préparation authentique.

Ce qui fait de l'Emulsion Scott le remède souverain pour la faiblesse c'est ne l'oubliez pas, le mélange scientifique, d'après le procédé que nous avons perfectionné, des trois éléments qui la composent : huile de foie de morue, hypophosphites de chaux et de soude.

Gardez-vous bien d'accepter tout flacon dont l'enveloppe couleur Saumon ne porterait pas la marque de l'homme tenant sur son épaule une grosse morue. L'Emulsion Scott se trouve dans toute pharmacie, elle n'est jamais vendue en litres, mais toujours en flacons. Echantillon sera expédié franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie, ph., 2, pl. Vendôme, Paris.

**BULLETIN FINANCIER**

Les allures du marché ne se modifient pas, elles sont satisfaisantes, comme affaires, cepen-

dant les valeurs espagnoles sont l'objet de quelques réalisations ce qui n'a rien que de fort naturel après la hausse de ces jours derniers.

Le 3 0/0 est en nouvelle hausse à 100 90 ; le 3 1/2 0/0 à 112 20 n'a pas varié.

La Banque de France cote 3775.  
Le Crédit Foncier s'avance à 738 ; le Comptoir National d'Escompte à 568 ; le Crédit Lyonnais est ferme à 1034 et la Société Générale à 612.

La Cie française des Mines d'Or est ferme à 108.

Parmi nos chemins : le Lyon est à 1555 ; le Nord à 1978 ; et l'Orléans à 1282.

Le Suez se traite à 3995.  
La Dynamite Centrale se tient à 712 fr.

L'Extérieure revient à 79 05 ; l'Italien à 100 80 ; le Portugais à 2882.

Le Russe 3 0/0 1891 cote 84,25.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée est demandée à 6810.

Le Turc D reprend à 25 75, la Banque Ottomane à 553.

**LE RETOUR D'AGE**

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

**Assurance contre l'incendie**

Demande à CAHORS un Agent général jeune et actif avec références (conditions avantageuses).

Ecrire aux initiales G. C. 80, poste restante, Montauban.

**A VENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS 3 ACTIONS**

De la Société Nationale des gaz Liquéfiés.

**Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans**

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
9 Mer.	+ 14	+ 9	760	Pluie
10 Jeudi	+ 11.5	+ 10	755.5	Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Pluie

D<sup>r</sup> HERBEAU.

**LE PAYS**

DES

**CHIMÈRES**

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY RÉVOIL

XIII

Les armes défensives

— Allons, s'écria Jean ! c'est décidé. J'accepte la place de décorateur.

— N'as-tu donc rien trouvé pour moi, cher Donatus ? demanda Roseman. Tu ne crois pas, je pense, que je vais rester ici à vivre à tes crochets et à ceux de mon ami Jean.

— Oh ! j'ai à vous proposer une bonne situation, fit Kuik, mais ma découverte va vous faire rire. Voulez-vous être demoiselle de magasin ? J'entend par là, domestique d'une marchande de légumes et de fruits.

Les deux amis avaient éclaté de rire.

— Oh ! je parle sérieusement, fit Kuik. Il y a là-bas vers le coin de la grande rue une grande tente où l'on vend des oranges, des citrons, des figues, des fruits de toute sorte et

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Harbois.

des légumes. La femme qui tient ce magasin m'a prié de lui trouver quelqu'un sachant écrire le français et l'anglais. Elle offre six dollars, sans nourriture ni logement, par jour. A la demande du commissionnaire bruxellois, elle a consenti à vous garder cette place pendant cinq jours, pour vous donner le temps de guérir. Cinq jours m'ont paru suffisants pour votre rétablissement, monsieur Victor, et je crois que vous devez être satisfait de ma proposition.

— Parbleu ! de toutes façons, cher Donatus ! répondit Victor, j'accepte avec plaisir.

— Décorateur, moi ! murmurait Jean Creps entre ses dents.

— Domestique d'une cantine ! se disait Victor ; si ma mère et Lucia me voyaient dans de pareilles fonctions !

— Laveur de vaisselle, rinceur de verres ! pensait Donatus. Baste ! qu'importe ! fit-il tout haut. Dès qu'il nous sera possible de nous rendre aux mines et d'y faire ample récolte d'or, tout sera oublié. Que d'histoires drôles j'aurai à raconter plus tard à ma chère Anna et à nos enfants !

— Allons ! ne nous laissons pas décourager, fit Creps. Déjà notre cher Victor est en voie de guérison, c'est l'important. La direction de la Compagnie arrivera sans doute aujourd'hui ou demain. Mais avant tout, je vais me rendre à mon hôtel où j'ai accepté l'emploi de décorateur, par l'entremise de Donatus.

— Et moi à mon café, fit celui-ci, où les manches retroussées, je laverai les plats et les verres ! c'est toujours ça en attendant mieux.

Ah ! si du moins nous avions déjeuné ! observa Jean : cela nous donnerait du courage au travail.

J'ai payé pour notre repas, avant de sortir ce matin, ajouta Donatus.

— Quelle prévoyance, cher ami, s'écria Victor en frappant des mains sur l'épaule du brave garçon. Et dire que Jean te prenait pour un déserteur de l'amitié.

— C'est mal ! cela, car j'ai passé toute la nuit à ruminer à ce qui pourrait amener du bien-être parmi nous tous et surtout par M. Roseman. Oui, pour vous, cher Monsieur, pour qui je me jetterais au feu.

Victor pressa les mains du brave garçon dans les siennes.

— Allons déjeuner maintenant, ajouta Jean.

— Mais auparavant enroulez cette ceinture autour de vos épaules et passez-y vos armes qui ne doivent plus vous quitter désormais, — tel est l'avis du Bruxellois, — pas même pendant votre sommeil, afin de les avoir là au moment du danger.

— Mais il n'y a pas de danger à aller déjeuner dans la salle de l'hôtel.

— Qui sait ! les coquins de l'autre soir peuvent être en bas, prêts à nous chercher querelle. En route ! Ah ! je donnerais quelque chose pour trouver le misérable qui m'a terrassé hier soir.

XIV

Les sauvages

Peu de temps après, l'entrée en fonctions de Victor chez la fruitière où il allait servir, put

s'effectuer, car sa blessure très légère d'ailleurs, s'était cicatrisée.

Son ami Jean cirait courageusement les bottes dans l'hôtel où il était placé, et il ajoutait à ces fonctions celle de nettoyer les assiettes et les plats et d'allumer les lampes.

Pendant ce temps-là Donatus Kuik frottait les casseroles et servait en qualité d'aide-garçon dans le café où il avait été admis.

Chaque soir, leur tâche terminée, les trois amis se réunissaient et, de cette façon, ils vivaient confortablement et mettaient une bonne somme à leur « caisse d'épargne ». Leur rendez-vous favori était au café où l'on se racontait mutuellement ses affaires. Victor et Donatus paraissaient satisfaits autant que faire se pouvait, mais Jean Creps regrettait fort le parti qu'il avait pris. Il ne pouvait s'empêcher de rougir de honte quand un domestique de « son » hôtel lui jetait un tas de chaussures malpropres pour les nettoyer, en lui recommandant de se hâter.

— La seule considération qui me console un peu, disait-il, c'est que mon camarade décorateur m'assure qu'il a roulé carrosse à Paris, et de fait c'est un homme fort bien élevé et de belles manières.

Le commissionnaire bruxellois venait souvent passer la soirée avec ses compatriotes, qui le priaient de leur raconter tout ce qu'il savait sur les mines du centre de la Californie.

(A suivre)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE

UN JOLI TÉNOR

X

Madame Vavasor s'en va, Madame Vavasor revient

— Comment j'ai osé cela ?... Vous savez de longue date ce que je puis oser, sir John. Ne vous emportez pas, je vous prie... Cela ne convient ni à un soldat, ni à un gentleman. Comment j'ai osé parler à Catherine de sa mère... Vraiment, sir John, voilà qui est un peu singulier, convalez-en ! De quel sujet plus sacré peut-on entretenir une enfant, je vous prie ?

— Henriette, je pensais ne devoir jamais plus m'abaisser à vous demander une faveur. Je le fais pourtant, dites-moi...

— Cela suffit, sir John. Je sais où vous en voulez venir, mais je ne vous dirai jamais... jamais... jamais... Est-ce clair ?... Ce que vous savez actuellement est tout ce que vous

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

et elle saurez jamais. Je partirai aujourd'hui même, si vous le voulez. Après tout, je commence à avoir par-dessus les épaules de votre société de gens vertueux. Ils sont ennuyeux comme la pluie et bêtes en proportion. J'ai hâte de retrouver de la canaille qui ait de l'esprit et qui s'amuse. Il n'en manque pas dans le monde à moi, Tenez, donnez-moi ces dix mille livres et je quitte Scarswood, pour n'y jamais revenir.

— Jamais... Vous le jurez ?

— Je vous jurerai tout ce que vous voudrez, baronnet ; un serment ou une parole donnée, c'est tout un pour Mme Vavasor.

— Comment me fier à vous ? Comment puisse-je me dire qu'après le paiement de la somme que vous demandez pour garder ce secret, vous n'irez pas trouver Richard, et me trahir ?

Mme Vavasor mit sa main sur son cœur.

— Sur l'honneur de tous les Vavasor, dont le sang bleu coule dans veines... je le jure. Il vous faut accepter ma parole, baronnet, et en courir la chance. N'ai-je pas promis, ne suis-je pas prête à faire tous les serments possibles ? Que demandez-vous de plus ?... Donnez-moi l'argent et laissez-moi vous dire, ô ami de mes meilleurs jours, un complet et dernier adieu !

Il alla à son bureau et remplit un chèque de dix mille livres, qu'il lui tendit.

Les yeux de Mme Vavasor s'illuminèrent.

— Dix mille livres... dix mille livres...

Moi qui n'ai jamais eu dix mille sous de toute ma vie. Sir John, un million de remerciements ! Puissiez-vous vivre de longs jours !

Puissiez-vous être heureux ! Puissent les enfants de vos enfants, c'est-à-dire les futurs petits Dantrée, grandir et vous bénir ! Vous ne serez plus jamais affligé par la vue de mon visage flétri. Je m'en vais, sir John, en vous donnant ma bénédiction de tout cœur.

Elle retourna à sa chambre en chantant, comme toujours.

Elle appela d'abord Ninon, puis une autre femme de chambre et se mit avec elles au travail avec une ardeur des plus sincères.

Deux pauvres petits porte-manteaux lui avaient suffi, il y avait à peine un mois, et maintenant c'était à peine si quatre grandes caisses et une douzaine de petites malles et de sacs de voyage pouvaient contenir sa garde-robe.

Quoiqu'il en soit, et comme midi sonnait, Mme Vavasor quittait Scarswood pour aller prendre le train à la station de Castleford.

Elle regarda en arrière lorsque la voiture passa sous la porte voûtée du vieux manoir normand.

— Bel et noble héritage, dit-elle, trop beau de beaucoup pour la fille de sa mère. Ton ciel est pur, maintenant ; mais quand je reviendrai, ma brillante, mon heureuse, ma hautaine Catherine, veille sur toi ! Ce qui s'est passé ce matin est ton ouvrage... Il n'est pas probable que je t'oublie jamais !

Mme Vavasor était partie.

La nouvelle tomba sur Richard Dangerfeld comme un coup de massue. Aussi soudainement et aussi mystérieusement qu'elle était venue, elle avait disparu.

Que devenaient ses vagues promesses et ses étranges insinuations ?

Catherine allait se marier, le jour de la cérémonie était fixé, et il avait été invité au mariage.

Elle l'avait outragé, cruellement outragé, il lui fallait accepter cet affront et renoncer à se venger, car, quel moyen avait-il de le faire maintenant que la veuve était partie, et avec elle toutes ses méchantes espérances ?

Il pouvait certainement survenir avant le mariage quelque événement qui changerait la face des choses.

Si Dantrée se montrait sous son véritable jour, et si l'on apprenait à ne pas en douter, quel triste drôle il était ; si Catherine se cassait les reins à la chasse au renard. Richard avait encore une lueur d'espoir, mais elle était très faible.

Il alla beaucoup à Scarswood, vit les fiancés qui roucoulaient comme deux colombes, fut extrêmement aimable avec sa cousine et les semaines se passèrent.

Le trousseau était commandé. Tout le châtea était en joie.

La semaine de Noël arriva, et rien d'extraordinaire n'était survenu.

La veille du jour de Noël, il était seul, tristement assis devant son feu. Son dîner n'avait pas encore été desservi.

Il avait été invité à un grand dîner à Scarswood ; mais, par lassitude, par dégoût de lui et des autres, il avait refusé.

(A suivre.)

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup> — Sommaire du 10 Avril 1902.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Edmond Char : La bonne récompense. — Théodore Cahu et Louis Forest : L'oubli (suite). — Jean Aicard : Tata (suite). — Pierre de Lano : Suprême pardon (suite). — Jeanne France : Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henry Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2349 du 5 Avril 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

GRAVURES : Paris : L'âge heureux : Réjouissances printanières.

La ligne 3, du métropolitain.

Sport : La Caravane Paris-Nice : Le contrôle au départ. — Les voitures de MM. Vallade, Moncet, Gabron et comte de Cadignan. — Les poids lourds : Le départ dans la cour de la caserne du 23<sup>e</sup> dragons, à Vincennes. — Le contrôle. — La voiture conduite par le colonel Lambert.

Fantaisies illustrées : Nos maîtres : Le concierge. — Types « d'extra ». — Grooms. — Un lad aux tréteaux.

Transvaal : Chariot-Blockaus protecteur des convois. — Conseil de guerre tenu sous la présidence du général Botha. — Rebelles du Cap en vedette près de Calvinia.

Russie : Saint-Petersbourg : Les tramways électriques circulant sur la Neva gelée.

Suisse : Berne : Le nouveau palais des chambres fédérales, inauguré le 1<sup>er</sup> Avril.

Corse : Bastia : Le corps de débarquement de l'escadre légère (19 mars).

Chine : Pékin : Le retour de la Cour. — L'Empereur, recevant les ministres plénipotentiaires étrangers.

Balkans : Macédoniens en armes.

Portraits : L'Empereur de Chine : Kouang-Sou. — Les commandants de corps d'armée allemands : Prince Léopold de Prusse, général de Kessel, général Van der Goez, général de Bock et Pollack.

Le général russe Poutzerevsky.

Nécrologie : La princesse de Nassau. — Le prince de Munster. — Koloman Tisza. — Le colonel Amat. — Le sénateur Bourgeat.

La revue comique, par Jehan Testevuide.

TEXTE : Chronique de Pâques, par Ph. Maquet ; Nos maîtres, par J. Chancel ; Les délégués Boërs ; La caravane Paris-Nice, etc., etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, La Bourse, Le Billard.

SUPPLÉMENT

Le masque d'or, roman, par M. Ch. Esquier, illustrations de Vazanges (fin). — Musique : La Passion, mystère de M. l'abbé Jouin, musique de M. Alexandre Georges. — Portrait de M. Alexandre Georges.

Concours : Mlle Isabella Lauti (1<sup>er</sup> prix).  
Le numéro avec son supplément : 50 centimes.

REPRÉSENTANTS

On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à L. M. Eymard et Cie, fabricants à Salon (Bouches-du-Rhône).

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur VILARD, négociant, demeurant à Poy-l'Evêque, sont invités à se rendre mardi 22 avril 1902, à 2 heures du soir, salle d'audience du Tribunal, pour délibérer sur le concordat proposé à ses créanciers par le dit VILARD.

Le Greffier.

A. POULVEREL.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Etat, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'administration des Chemins de fer de l'Etat, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, ou station ou halte du réseau de l'Etat et inversement.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé des stations de ces réseaux.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets d'aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-

Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte),

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Douarnenez, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Chateaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> Classe, 45 fr. — 2<sup>e</sup> Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.